

L'INTERVIEW | **Freddy Ryckebusch, directeur du Cetide**

# « Mille personnes accueillies en 21 ans »

À l'occasion de son assemblée générale annuelle, le Cetide présentera ses activités. Freddy Ryckebusch en est le directeur depuis quatre ans.

**Pourriez-vous rappeler ce qu'est le Cetide ?**  
C'est une association d'insertion sociale et professionnelle dunkerquoise. Elle est née en 1992 et a 21 ans d'existence. On est une association loi 1901. L'assemblée générale est donc menée avec les partenaires, les financeurs et le conseil d'administration. Le président de l'association est Roland Fourmentel. Outre son administration générale composée d'un conseil d'administration, d'un directeur et d'une coordonnatrice assistante de gestion, l'association compte une coordonnatrice socioprofessionnelle, une accompagnante socioprofessionnelle, un coordonnateur de travaux et cinq encadrants techniques pédagogiques et sociaux.

**Combien de personnes accueillez-vous ?** L'agrement vaut pour 60 postes menés d'insertion. Ce qui est présenté à l'année, une centaine de personnes accueillies en parcours. Les contrats durent six mois et sont renouvelables trois fois (24 mois maximum). En 2011, on était à 60, 58 en 2012 et on est revenus à 60 cette année. On reste sur la même quantité de postes agréés.

**Ce qui fait sur 21 ans d'existence... ?** De mémoire, on doit être à plus de 1 000 personnes accueillies. Ça fait quand même du monde ! On accueille des hommes comme des femmes.

**Ressentez-vous la crise à votre niveau ?** On reçoit beaucoup de demandes de personnes qui sont en difficultés sociales et professionnelles. On travaille à long terme sur l'insertion professionnelle, on prend la personne dans sa globalité. Ça veut dire qu'on a un service socioprofessionnel en interne, on accompagne les gens aussi bien sur la recherche d'un projet professionnel que sur la formation mais également sur les problèmes de logement, les questions administratives, les dossiers de surendettement, la santé... On prend la personne dans sa globalité.

**Est-ce qu'elle se ressent aussi au niveau des contrats ?** Je crois que tout le monde ressent les effets de la crise, je ne dois pas être le seul à le dire. Mais notre particularité est que nous ne sommes pas du tout sur des réseaux commerciaux. On



Freddy Ryckebusch est directeur du Cetide depuis quatre ans et est arrivé il y a 13 ans au Cetide.

« On essaye de les rapprocher le plus possible d'un emploi ou d'un employeur potentiel. »

est une association et non une entreprise d'insertion, c'est une petite différence. L'entreprise d'insertion va être soumise aux impôts comme toute entreprise. Nous, on n'est pas logés à la même enseigne. On ne fait pas de chiffre d'affaires, on a un statut associatif. Au travers de notre agrément, on est capable de faire des chantiers qui se rapprochent du commercial, mais dans des conditions bien précises avec des clauses d'insertion. C'est vraiment très précis. On ne fait pas de publicité, ni de travaux comme un artisan.

**Quels sont vos principaux partenaires ?** On travaille pour les collectivités, la ville de Dunkerque, la Communauté urbaine et pour tout ce qui est réseau associatif dont l'office du tourisme fait partie. On vient en appui logistique aux associations qui veulent donner un coup de neuf.

faire du petit entretien, par exemple. On travaille aussi pour l'Aduges et l'entrepreneur de son matériel de camping par exemple.

**Quels sont vos champs de compétences ?** J'ai envie de dire suivant nos capacités à réaliser des choses. On est orienté sur le second œuvre du bâtiment : menuiserie, peinture, petite métallerie, pose de fibre, plâtre, revêtement de sol, création de meubles adaptés à telle ou telle demande... On fait essentiellement ce qui gravite autour du bâtiment de façon large, par exemple les kiosques, car on touche au bois, au métal... Ce qui a un peu changé dans nos pratiques, ce sont les appels d'offres avec des clauses d'insertions. On est contacté avec des vraies entreprises avec des contextes concurrentiels. Concurrentiel, enfin oui et non, en tout

cas avec les collègues associatifs qui sont amenés à répondre à un appel d'offre. On est aussi tenu à des délais, des conditions à respecter. Ce qui est important, c'est que les personnes soient mises dans des conditions réelles d'emploi.

**Combien de personnes sont affectées à la mission des kiosques de plage ?** C'est une activité qui nous prend dix mois. Sur la partie montage, une équipe complète intervient sur la plage. Elles sont une dizaine à tourner pour faire tout le montage, car c'est assez fastidieux. Il y a déjà un travail de terrassement. Il faut creuser, installer le support à 50 à 60 cm de profondeur, l'ensabler, pour ne pas que la cabine parte avec la marée. Puis installer la cabine. Il y en

à l'occasion de son assemblée générale annuelle, le Cetide présentera ses activités au service de l'accompagnement social et professionnel des personnes issues de l'agglomération dunkerquoise. À cette fin, il invitera ses partenaires à visiter ses ateliers et quelques chantiers en cours. Vers 18h, la nouvelle série de kiosques, installée entre le N° 110 et 114 Digue de mer, sera inaugurée.

## Assemblée générale le 13 juin

« On essaye vraiment de les prendre en charge par toutes les facettes. »

a 171 à installer. C'est assez fastidieux. Les gens peuvent se dire que c'est long, mais effectivement il y a beaucoup de travail. Puis, en septembre, on est obligés de les redémonter parce qu'elles ne supporteraient pas l'hiver. Après la saison, en septembre, elles sont ramencées ici (rue des Scieries, ndlr), nettoyées. On répertorie alors les interventions à faire, on stocke dans nos locaux. En janvier, on commence à les ressortir pour faire les petits entretiens, les peintures, les serrures... Ça nous prend donc dix mois sur l'année, avec une équipe de dix à 15 personnes.

**Il y a donc une réelle démarche d'accès à l'emploi...** Ces personnes couvrent dans des conditions de travail réelles. On a évolué dans ce sens, car nous sommes régis par le code du travail. Dans une démarche d'accès à l'emploi, c'est important, surtout chez nous, de se rendre compte que dans un futur emploi

**ZOOM**  
Au-delà de son statut associatif, le Cetide est conventionné avec les services de l'État ce qui lui permet d'avoir un agrément « Ateliers et Chantiers d'Insertion » et d'embaucher des personnes en contrat unique d'insertion. L'agrément est délivré par le Conseil départemental de l'insertion par l'activité économique (CDIAE) dans lequel l'État siège ainsi que les représentants des réseaux de type chantier école. Cet agrément est délivré annuellement. Le Cetide est aussi conventionné avec la ville de Dunkerque, le Fonds social européen, le Conseil général du Nord, Entreprendre ensemble...

qu'ils vont occuper, ils auront des contraintes d'équipement, de sécurité, de respects des consignes... C'est d'ailleurs pour ça que les gens chez nous sont tous formés au sauvetage secourisme du travail et passent tous par des formations Programme régional d'accès à la prévention et aux soins des personnes (Praps). C'est un peu le package quand ils arrivent. Après, c'est en fonction du projet de la personne. On a par exemple une personne qui fait une formation d'éducateur spécialisé, comme quoi c'est large. Ce n'est pas parce qu'on est dans le bâtiment qu'on va former les gens au bâtiment.

**Les personnes sont donc prises en charge de A à Z ?** Quand une personne arrive ici, elle est prise en charge d'un point de vue technique par un chef d'équipe. Puis le service socioprofessionnel va travailler sur la définition du projet professionnel, la mise en œuvre du projet et les démarches de recherche d'emploi. On essaye de les rapprocher le plus possible d'un emploi ou d'un employeur potentiel. Ce n'est pas simple, car il y a des freins importants : mobilité, qualifications, comportements... On part de très loin.

On propose aussi des actions citoyennes, des ateliers de vie quotidienne : comment savoir gérer un budget par exemple. On essaye vraiment de les prendre en charge par toutes les facettes, ce n'est pas toujours simple. Ce qu'on recherche, à terme, c'est leur autonomie. Or l'autonomie passe par le travail et par un logement.  
Propos recueillis par  
Suzanne URGACZ